

Emplacement des réservoirs hors sol selon l'article 8.48 du Code de Construction

Capacité du réservoir en litres	Produit contenu dans le réservoir	Distance minimale, en mètres, mesurée horizontalement entre tout point de la paroi horizontale du réservoir et :		
		Le centre du faite de la digue lorsque imposée par les articles 8,60 et 8,61	Le plus proche bâtiment	La limite de la propriété
2000 à 5000	Classe 1	D	D	D
	Classe 2 et 3	0,5 mètre	0,5 mètre	1,5 mètres
5001 à 47 000	Classe 1	D	D	D
	Classe 2 et 3**	1,5 mètres	1,5 mètres	1,5 mètres
	Classe 3 dont le point d'éclair est supérieur à 93,3 degré Celcius	0,5 mètre	0,5 mètre	1,5 mètres

47 000 à 200 000 *	Classe 1	D	D	D
	Classe 2 et 3**	D	D	D
	Classe 3 dont le point d'éclair est supérieur à 93,3 degré Celcius	1,0 mètre	1,0 mètre	D
200 001 à 400 000	tous	D	5	5
400 001 à 2 000 000	tous	D	9	9
2 000 000 à 4 000 000	tous	D	12	12
4 000 000 et plus	tous	D	15	15

D : La plus grande distance entre 3 m ou la moitié de la hauteur du réservoir. La hauteur d'un réservoir se mesure à partir du fond de la cuvette de rétention.

* Pour les réservoirs érigés à l'intérieur d'un bâtiment, ces distances sont prises entre la paroi du réservoir, les murs et le plafond du bâtiment qui les abritent.

** Les produits de la classe 3 sont ceux dont le point d'éclair est d'au plus 93,3 °C.

DISTANCES ENTRE DEUX RÉSERVOIRS HORS SOL

Capacité des réservoirs	Distance libre minimale
-------------------------	-------------------------

Réservoirs dont aucun ne dépasse 230 000 L	1 m
--	-----

Réservoirs de capacités différentes, dont un seulement dépasse 230 000 L	La moitié du diamètre du plus petit réservoir, mais jamais moins de 1 m
--	---

Réservoirs de même capacité, dont chacun dépasse 230 000 L	La moitié du diamètre d'un des réservoirs
--	---

Réservoirs de capacités différentes, dont chacun dépasse 230 000 L	La moitié du diamètre du plus petit réservoir
--	---

LOGISTIK
PROFESSIONNELS
ÉQUIPEMENT PÉTROLIER